

Cette formation permettra aux encadrants de maîtriser le cadre légal et conventionnel pour mettre en œuvre une gestion des RH des équipes permettant de concilier besoins de la structure et des personnes accompagnées et conditions de travail des professionnels. A l'issue de cette formation, les participants auront les connaissances et les outils permettant une organisation du travail respectueuse des obligations légales et conventionnelles.

### Formateur

Stéphanie Birotheau, Juriste droit social ou Sophie Morin, Juriste droit social

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Se repérer dans la CCN51, savoir l'utiliser et connaître la structure de rémunération conventionnelle
- Maîtriser la réglementation en vigueur en termes de contrat de travail, de gestion des congés et absences, et de rupture du contrat
- Maîtriser les différentes modalités d'organisation du temps de travail
- Mettre en œuvre la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) : intégration, parcours de formation, accompagnement
- Appliquer les principales dispositions en matière de non-discrimination
- Maîtriser les grands principes en matière de pouvoir disciplinaire et de harcèlement sexuel/moral et agissements sexistes

### Public concerné

Professionnels encadrants

### Prérequis

Être en situation d'encadrement dans les établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux

### Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Eléments matériels et techniques : support pédagogique, procédures et fiches
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, quizz, cas pratiques, exemples, échanges de pratiques et partage d'expériences

### Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Evaluation des acquis en continu : quizz
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

### Durée

2 jours (14 heures)

### Format

Formation inter-établissements

### Prix

280 €/jour/personne

## Contenu

### Jour 1

#### Matin – (durée 3h30)

Présentation de la CCN51

Dispositions en matière de non-discrimination : travailleurs handicapés, politique d'intégration des jeunes, maintien dans l'emploi des seniors

Conclusion du contrat de travail (CDD – CDI)

- Formalisme, délai de remise des contrats
- Dossier administratif
- Détermination de la rémunération et classement conventionnel
- Période d'essai

#### Après-midi – (durée 3h30)

Organisation et durée du temps de travail

- Maxima conventionnels, repos quotidien et hebdomadaire
- Les heures supplémentaires et complémentaires
- Temps partiel et avenant complément d'heures
- Changement de planning

Remplacement des salariés

- La gestion des CDD et les remplacements multiples
- L'intérim

### Jour 2

#### Matin – (durée 3h30)

Gestion des congés

- Congés payés
- Autres congés

Les événements pouvant impacter l'exécution du contrat de travail

- La maladie
- L'accident de travail
- Temps partiel thérapeutique
- La grossesse

#### Après-midi – (durée 3h30)

Le pouvoir disciplinaire

- L'analyse des faits/des manquements
- La mise en œuvre de la procédure disciplinaire
- Les sanctions

Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Le harcèlement moral

La gestion des emplois et des parcours professionnels

- Intégration
- Formation : l'OPCO, modalités et dispositifs de formation
- Accompagnement : entretien fin de période d'essai, entretiens professionnel/d'activité
- Mobilité interne